CHEZ NOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET SE RECYCLENT

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS

JOURNAUX ET MAGAZINES

ANNUAIRES ET CATALOGUES

COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS

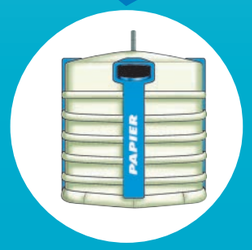

À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUES, MÉTAL ET CARTON

EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

À JETER

VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

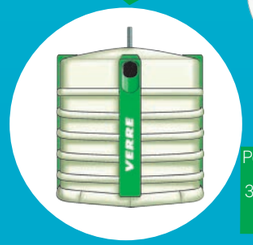

Le Geste Citoyen pour mettre le cancer en morceaux

CONTRE LE CANCER
LA LIGUE 101 comités
pour la vie

Pour chaque tonne de verre recyclé 3,10€ sont reversés à la Ligue contre le Cancer

⚠ ne pas jeter des cartons ou des plastiques dans les colonnes à papiers.

le journal du tri

est édité par le SDEE de la Lozère
12 bd Henri Bourrillon - 48000 Mende
Directeur de la publication : Jacques Blanc
Comité de rédaction : J. Ferrier, C. Molines-Chapon, L. Llinas, G. Garrel, D. Magne, C.Lucquin
Crédit photos : SDEE, Eco-Emballages, ADEME, CD48
Maquette : G. Garrel, C.Lucquin
Tirage : 35 700 exemplaires - Papier recyclé
Impression : Service Repro
Décembre 2015
ISSN 1961-6031

Pour tous renseignements, contactez-nous :

N° Vert 0800 88 12 05

par mail: baptistou.tri@sdee48.fr

sur le site internet: www.observatoire-dechets-48.fr

NUMÉRO SPÉCIAL
EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

le journal du tri

Communiquer pour mieux trier - N°17 - Janvier 2016

SDEE de la Lozère

Recyclons plus ! Désormais dans notre département, c'est simple : vous pouvez déposer tous les EMBALLAGES vides, sans exception, dans le conteneur de tri. Emballages en métal, en carton, et maintenant tous les emballages en plastiques : flacons, bouteilles et bidons, barquettes, pots, films, sacs et sachets. Les EMBALLAGES en verre sont à déposer dans le conteneur de recyclage du verre.

2016 Le SDEE de la Lozère vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année

Editorial

L'année 2016 sera synonyme d'un grand changement pour la gestion quotidienne des déchets par les ménages lozériens. Suite à l'appel à candidatures « Extension des Consignes de Tri » lancé par Eco-Emballages au printemps, le dossier présenté par le SDEE, en partenariat avec Environnement 48, a été sélectionné pour cette expérimentation nationale. La Lozère va donc pouvoir - dès le 1er janvier - bénéficier de consignes de tri des déchets beaucoup plus simples. Jusqu'à présent il était parfois compliqué de savoir où jeter certains emballages, désormais il n'y aura plus à s'interroger : **tous les EMBALLAGES se trient et se recyclent.** Ces nouvelles pratiques de tri permettront de recycler et de valoriser davantage de déchets, de réduire les tonnages enfouis en décharge, et donc les coûts de traitement.

Parallèlement, à travers un dossier porté par le Conseil Départemental, la Lozère a également été lauréate de l'appel à projets « Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage » initié par le Ministère de L'Environnement et dont l'objectif est de réduire le plus possible la production de déchets, tout en valorisant au mieux ceux qui n'ont pu être évités.

La Lozère fait partie des tous premiers départements à bénéficier de ces deux programmes complémentaires en faveur du développement durable, et réaffirme ainsi sa volonté d'excellence en matière de prévention et de gestion de ses déchets.

Jacques Blanc
Président du SDEE

Baromètre 2014/2015
Tonnages collectés au 1er semestre

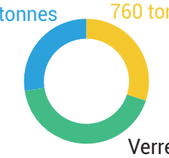

Ordures ménagères
10 598 tonnes 1%

Déchèterie
5 669 tonnes 0.6%

lozère LE DÉPARTEMENT
ECO EMBALLAGES
J'agis, je réduis !
ecofolio

TRI DES EMBALLAGES :
Le SDEE vous simplifie la vie !

À partir du 1er Janvier 2016 en Lozère, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le conteneur de tri.
La nouveauté : tous les EMBALLAGES plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé… Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Qui est concerné ?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Grâce au SDEE, à ses collectivités adhérentes et à son partenaire de tri Environnement 48, notre département fait partie des territoires retenus pour cette expérimentation nationale. Vos proches qui habitent dans des départements voisins ne sont peut-être pas encore concernés, alors en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri en Lozère remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider, une seule question :
C'est un EMBALLAGE ? Déposez-le dans le conteneur de tri !

Dans le conteneur emballages jaune : **EMBALLAGES** en métal, en carton, briques alimentaires et tous les **EMBALLAGES** en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée…

Désormais, plus de doute : en Lozère, tous les EMBALLAGES se trient et se recyclent !

CHEZ NOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET SE RECYCLENT

Rappelons que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et que le tri permet de valoriser les déchets tout en maîtrisant les coûts !

ZERO DECHET ZERO GASPILLAGE

La Lozère, lauréate de l'appel à projet national Zéro Déchet Zéro Gaspillage : 3 ans pour mieux consommer, valoriser davantage et réduire notre production de déchets.

LES TERRITOIRES zer DÉCHET zer GASPILLAGE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Face à ce grand projet, le Département entend mobiliser tous les acteurs, collectivités, entreprises, associations et citoyens pour construire ensemble un territoire exemplaire et réussir la transition vers une économie circulaire. Concrètement, cela implique la coopération de tous pour consommer mieux, réduire le gaspillage, donner une seconde vie aux produits, recycler tout ce qui est recyclable, valoriser tout ce qui peut l'être, exploiter les déchets en tant que ressources locales et en faire un levier pour la création d'emplois, l'innovation, l'attractivité. Regroupés par le Conseil Département, plus de 30 acteurs, dont le SDEE, ont répondu cet été à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Environnement début novembre qui annonçait le département de la Lozère parmi les 95 territoires retenus pour leurs projets et actions favorisant les économies de ressources naturelles (prévention et réduction à la source) et valorisation des déchets comme ressources.

Le SDEE proche des collectivités

Parmi les nombreuses actions menées localement notamment par les programmes de prévention des déchets, trois pistes d'amélioration étaient proposées par le SDEE :

- Se lancer dans l'extension des consignes de tri : recycler tous les plastiques et plus encore afin d'assurer une valorisation plus importante de nos déchets (voir ci-contre). Les filières de recyclage progressent, à nous de les alimenter !
- Faire évoluer l'usine de traitement des ordures ménagères afin d'optimiser la chaîne de traitement dans le but de puiser de nouvelles ressources, pour le recyclage ou la valorisation énergétique.
- Prolonger et approfondir l'accompagnement des collectivités dans le cadre de l'observatoire départemental des déchets assurant la collecte de données sur les différents flux de déchets (collecte sélective, déchèterie, ordures ménagères) et sur la connaissance des coûts, participer à la formation des gardiens de déchèterie.

L'ensemble de ces actions, accompagnées de la prise de conscience des Lozériens, devrait à terme permettre de réduire encore davantage les quantités de déchets à enfouir et atteindre ainsi les objectifs fixés par le Plan National de Réduction et de Valorisation des Déchets à savoir, réduire de 30% d'ici 2020 et de 50% d'ici 2025 les quantités de déchets enfouies.

FORMATION «RELAIS DU COMPOSTAGE» ÇA CONTINUE EN 2016!

N'hésitez pas à rejoindre le réseau des Relais en Lozère

Cet automne, les programmes de prévention des déchets ont formé près de 40 relais du compostage sur le département. Ces habitants sont là pour vous conseiller dans vos pratiques et partager avec vous leurs expériences et leurs connaissances. Les relais sont peut être vos voisins, vos amis, vos élus, alors soyez attentifs, ils sont identifiables.

À votre tour, participez aux prochaines formations relais du compostage

Programme de Prévention Nord-Ouest Lozère
~ Période : Février - Mars
~ Contact : Diane GAUDRIAULT
Tèl : 06.37.83.23.97
Mail : dg.sivom.montagne@orange.fr

Programme de Prévention Est Lozère / Haut-Allier
~ Période : Avril - Mai
~ Contact : Amandine PIERRE-LOTI
Tél : 04.66.46.45.15
Mail : loti.a@villefort-cevennes.com

Programme de Prévention Sud Lozère
~ Période : Mars - Avril
~ Contact : Marion POUGET
Tél (accueil) : 04.66.45.62.64
Mail : mp-meyrueis@wanadoo.fr

INFO : Le SIVOM la Montagne vient de créer son site internet : http://www.sivom-la-montagne.fr

N'hésitez pas à le parcourir pour vous informer des équipements de collecte des déchets sur les secteurs d'Aumont, le Malzieu, St Alban et St Chély.

SIVOM La Montagne